



REGROUPEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES  
DE LA RÉGION DE MONT-LAURIER

294, RUE DU PONT  
MONT-LAURIER (QUÉBEC) J9L 2R2  
819 623 - 5258

CAMP DE JOUR LE PRISME DI-TSA  
[campdejour@hotmail.com](mailto:campdejour@hotmail.com)



[www.le-prisme.com](http://www.le-prisme.com)

## FICHE D'INSCRIPTION - CAMP DE JOUR LE PRISME « Volet Trouble du Spectre de l'Autisme »

**Nouvelle inscription ? OUI  NON**

Fauteuil roulant :

Nom & Prénom : _____			
Adresse : _____			
# Rue	Municipalité	Code Postal	
Date de naissance : _____		Âge au 30 juin : _____	
NUMÉRO D'ASS.-MALADIE : _____		Date d'exp. : ___/___	

Nom de la mère : _____	☎ ..... .....
Nom du père : _____	☎ ..... .....
Adresse (Si différente de l'enfant) _____	
Courriel : _____	
<b>Urgence</b>	
Nom de la personne : _____	Lien avec la personne : _____
☎ ..... .....	

<b><u>Famille d'accueil</u></b> :			
Nom de la ressource : _____			
Adresse : _____			
# Rue	Municipalité	Code Postal	
☎ ..... .....			

**Diagnostique :**

 \_\_\_\_\_

Nom du médecin : \_\_\_\_\_  \_\_\_\_\_

**Allergie :** OUI  \_\_\_\_\_ NON

**Médicament(s) :** OUI  (si oui, compléter la fiche de médication) NON

**Vaccination :** Hépatite B (4<sup>e</sup> année) OUI  NON   
Antitétanique (avant scolaire ou rappel 14-16 ans) OUI  NON

Début du Camp de jour : Mardi 3 juillet 2018 Fin du Camp de jour : vendredi 10 août 2018

**ENCERCLER LES JOURS DE FRÉQUENTATIONS DE JUILLET 2018**

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	2 Fête du Canada	3 Début	4	5	6 Pas de camp	7
8	9	10	11	12	13 Pas de Camp	14
15	16	17	18	19	20 Pas de camp	21
22	23	24	25	26	27 Pas de Camp	28
29	30	31				

**ENCERCLER LES JOURS DE FRÉQUENTATIONS D' AOÛT 2018**

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
			1	2	3 Pas de camp	4
5	6	7	8	9 Dernière journée	10 Pas de camp	11

**Temps plein**

**TRANSPORT** : Avez-vous besoin d'un moyen de transport ?  OUI  NON

**Si OUI** : Lequel ? \_\_\_\_\_ Transport adapté  Transport collectif

**SI NON** : Qui transportera votre enfant ? VOUS  OÙ.....

**Est-ce que votre enfant est inscrit au Transport adapté ?**  OUI  NON

**FORMULAIRE** : **Tous les participants même non admissibles ou provenant d'une municipalité non inscrite au transport adapté doivent remplir un formulaire afin d'utiliser le transport adapté durant les sorties extérieures EX : plage, pique-nique, etc.**

**Contact** Manon Ducharme ☎819-623-5565

**Municipalités inscrites au Transport adapté** : Mont-Laurier- Lac-des-Iles- Ferme-Neuve- Lac Saguay

**NOUVELLE INSCRIPTION** : Possibilité de rencontre avec l'équipe de monitrices dans la semaine du 18 juin au 29 juin 2018?  OUI  NON

**Quand ?** \_\_\_\_\_ **Heure :** \_\_\_\_\_:\_\_\_\_\_

**Pour les nouveaux participants si nécessaire**

S'il y a lieu, il est possible de faire une entrée progressive la 1<sup>re</sup> semaine. La monitrice en chef vous confirmera les jours de fréquentations et le suivi pour la 2<sup>e</sup> semaine.

**Commentaires** : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**PARTICIPANT DE L'ÉTÉ PASSÉ** : L'équipe du Camp de jour vous contactera afin de vérifier s'il y a de nouvelles informations concernant le dossier de votre enfant.

École que l'enfant OU jeune adulte a fréquentée : \_\_\_\_\_

Enseignant(e) : \_\_\_\_\_ ☎.....

Éducateur (trice) spécialisé(e) \_\_\_\_\_

Intervenant(e) \_\_\_\_\_ ☎ .....**Poste** .....  Centre Le Florès  
 C.I.S.S.S.L./C.L.S.C.  
 .....

**FORMULAIRES D'AUTORISATION**  
**DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**  
**ET**  
**AUTORISATION**  
**PRISE DE PHOTOS**

Par la présente, j'autorise la responsable du Camp de jour Le Prisme, Jocelyne Piché, à échanger des renseignements personnels concernant mon enfant avec les intervenants du Centre Intégré de Santé et Services Sociaux des Laurentides (CISSS-L)

Par la présente, j'autorise l'impression, la publication ou l'utilisation de photographies, images ou films pour des publications, articles dans les journaux, courriers et lettres de remerciement et sur le site internet du Prisme.

J'ai lu le présent formulaire et j'appose ma signature :

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Je refuse

.....  
**Fiche d'inscription : Faire parvenir la fiche d'inscription, complétée et signée avant le 30 avril 2018**

**Montant de l'inscription : 380.00\$ - Échéance du paiement : 22 juin 2018**

Chèque    Argent    Acompte    \_\_\_\_ Versements de \_\_\_\_ \$ facturation  Le Florès  
 C.S.S.S. (DIMOS)  
 Centre Jeunesse  
Nom de l'intervenant(e) \_\_\_\_\_

**Chèque à l'ordre de : CAMP DE JOUR LE PRISME**

**MERCI DE VOTRE COLLABORATION !**

## ☺ MOT DU COMITÉ DE PARENTS ☺

(À conserver)

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration à bien compléter la fiche d'inscription et la retourner **avant le 30 avril 2018**. Ceci permettra une bonne organisation de l'horaire de fréquentation des jeunes au Camp de jour, au transport adapté, au transport-collectif.

⇒ **Date du camp pour l'été 2018 du mardi 3 juillet au jeudi 9 août.** ⇐

- ⇒ Dès réception de la fiche d'inscription, votre place est réservée. Le nombre d'inscription est de 20 places maximum. Il est important d'inscrire le nombre de jours que votre enfant fréquentera le camp ce qui nous permettra de combler les places disponibles.
- ⇒ Le comité de parents se réserve le droit de refuser une inscription après la date d'échéance.
- ⇒ Le comité de parents se réserve le droit de revoir l'admissibilité de l'enfant ou du jeune adulte handicapé durant le Camp de jour.
- ⇒ Le comité de parents se réserve le droit de refuser l'admission d'un jeune au camp de jour si la fiche d'inscription n'est pas dûment remplie.
- ⇒ Également, il se réserve le droit de refuser un jeune au camp de jour s'il considère qu'il ne peut assurer l'encadrement nécessaire à la lumière des informations de la fiche d'inscriptions.
- ⇒ La carte de membre du Regroupement le Prisme est obligatoire pour bénéficier des services de l'organisme, elle est au coût de **20\$** annuellement celle-ci n'est pas comprise dans le coût du camp.
- ⇒ Le coût est de **380\$** pour toute la durée du camp de jour. Des modalités de paiement vous sont proposées en accord avec le comité de parents. Les frais d'inscription ne comprennent pas les frais des sorties.
- ⇒ Le paiement doit se faire avant la date d'échéance sinon votre enfant ne pourra pas fréquenter le Camp de jour tant que le paiement total ne sera pas effectué à moins de modalités déjà établies.
- ⇒ Les frais d'inscriptions ne sont pas remboursables.
- ⇒ Vous avez un peu de temps à nous consacrer, les parents sont toujours les bienvenus pour participer au comité de parents, aux levées de fonds ou siéger au conseil d'administration du Regroupement le Prisme.

☺ **Merci et bon été !** ☺